



Résiliation cours minerve

Par **Askip**, le **21/07/2020** à **16:01**

Bonjour,
Je suis inscrite au cours minerve depuis 2 mois. Je veux résilier le contrat que j'ai chez eux.
Ayant un stage à effectuer avant la préparation du concours qui est demandée, le gérant de la boîte ne connaît pas cette plateforme de formation et a trouvé bizarre que je devais payer 1620€ pour une préparation donc j'ai appelé la personne qui m'a pris en charge pour cette formation et ne m'avais pas indiqué que le concours et l'école seraient payants.
J'avais également indiqué les problèmes financiers.
On me demande maintenant de régler 30% de la somme due.
Que devrais-je faire ?

Par **jos38**, le **21/07/2020** à **17:47**

bonjour. vous avez bien signé un contrat? dans ce contrat, tout doit être stipulé: conditions, coût, durée de la formation qui vous prépare au concours. l'école est en droit de vous réclamer jusqu'au tiers de la formation si vous résiliez par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 mois suivant la signature du contrat. attention! le temps passe vite, il ne vous reste qu'un mois pour le faire

Par **ASKI**, le **21/07/2020** à **19:17**

Non justement tout n'a pas été indiqué. Coût préparation indiqué Coût de concours non indiqués Coût école non indiqué. Cependant en observant je constate que il y'a beaucoup de charges lourdes or je ne peux pas porter de charges lourdes.